

La maintenance ou l'art de faire durer les choses

Réparation. Qu'ont en commun un pull, un vélo, un serveur informatique ou un pont ? Pas grand-chose, si ce n'est qu'aucun ne perdure sans entretien, même minime.

Entretien

Jérôme Denis, professeur de sociologie à l'École des mines, et **David Pontille**, directeur de recherche au CNRS, coauteurs du livre *Le soin des choses* (23 €, La Découverte).

Pourquoi deux sociologues s'intéressent-ils à la maintenance ?
La maintenance a surgi dans notre précédente enquête sur la signalétique du métro parisien. À la fin, on nous a demandés si nous étions allés voir le département de la maintenance. On a découvert un monde invisible : celui des personnes qui nettoient et réparent les panneaux du métro. Dès lors, on s'est intéressé à la maintenance dans des domaines variés.

Comment la définir ?
C'est l'art de faire durer les choses. Ce qui englobe la plupart des activités de réparation. Mais la réparation intervient après une panne, un accident... C'est une remise en ordre, le résultat est visible. Il y a un aspect un peu héroïque dans la réparation qu'il n'y a pas du tout dans la maintenance, beaucoup plus répétitive, ordinaire.

Et indispensable. Pourtant elle est invisibilisée, pourquoi ?
On ne la voit pas parce que la nature même de l'activité est de faire que tout se passe comme si rien ne se passait. Comme il est difficile d'évaluer sa valeur, elle est peu reconnue en entreprise et dans la société.

Est-ce aussi parce que ces activités sont souvent effectuées par des femmes ?
Il y a quelque chose de cet ordre-là. Même si une grande partie des mainteneurs sont des hommes. Il y a en tout cas une connexion entre le soin d'autrui (« care ») – très largement féminin et dévalorisé – et la maintenance, le soin des choses donc, où



David Pontille et Jérôme Denis, coauteurs du livre « Le soin des choses – Politiques de la maintenance ». | PHOTO : DR

l'on se retrouve avec des métiers plus masculins souffrant du même manque de valorisation.

En quoi cette activité gagnerait à être reconsidérée ?
Il y a un enjeu de justice sociale, pour cesser d'avoir des usagers-consommateurs vivant dans le confort de l'insouciance d'un côté et de l'autre, des personnes à leur service. Mais il y a aussi un enjeu écologique. Reconsidérer la maintenance, c'est accepter l'usure et casser le mythe de l'objet parfait et durable.

C'est-à-dire ?
On considère qu'un objet bien conçu doit tenir. Et que s'il s'use, se détraîche, on le jette. Il y a aussi l'idée qu'il faudrait remplacer régulièrement les choses parce que la version d'après serait mieux. Tout ça fait passer les activités de maintenance

en arrière-plan. **Sans compter que ces gestes ont longtemps été découragés par les fabricants...**
De fait, réparer coûte encore parfois plus cher que de remplacer. Mais il y a des luttes politiques et juridiques aujourd'hui en Europe pour récupérer un droit à la réparation. C'est-à-dire un droit à ouvrir les objets, à les bricoler, à les faire durer autant

Un label pour réparer moins cher

Prévu par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec), le « bonus réparation » est utilisable depuis le 15 décembre. Les Français souhaitant faire réparer un produit électrique ou électronique peuvent se rapprocher d'un des 400 magasins et 700 réparateurs à domicile

qu'on veut... **Encore faut-il savoir le faire...**
Il y a un grand enjeu de réappropriation de compétences confisquées par certains industriels. Il y a une prise de conscience ces dernières années, avec des initiatives comme les *repair cafés*, à petite échelle certes, mais fondamentale.

Recueilli par Charlotte HERVOT.

labellisés « Quali Repar » afin de bénéficier d'une réparation garantie et à prix réduit. En 2023, ce bonus sera progressivement étendu à d'autres produits : les articles de sport, les articles de bricolage et de jardin, les vêtements textiles et chaussures, et enfin les meubles.

Le pavillon : la société entre quatre murs

Étude. Une analyse passionnante raconte comment la maison individuelle avec jardin dépeint la société.

Le pavillon, une passion française. Le titre du livre (1) compilant les travaux de Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal, sociologues, résume ce que veut dire encore aujourd'hui le rêve de la maison individuelle avec jardin.

Un succès qui ne se dément pas : dans l'Hexagone, ce type de logement représente 55 % des résidences, soit 20 millions de pavillons sur un total de 37 millions de logements. Autre donnée probante, l'emprise des maisons individuelles dans nos paysages urbains et ruraux représente 50 % de la surface des terres artificialisées en une année. C'est dire si ça construit !

Mais à côté du beau projet de devenir propriétaire de son petit coin de paradis, il y a l'envers du décor. « C'est ce que nous appelons les figures du pavillon désenchanté, explique Hervé Marchal. Pour des habitants aux revenus les plus modestes, le rêve pavillonnaire demande de nombreux sacrifices. » D'éloignement d'abord. Car c'est en zone rurale et pré-urbaine que les terrains coûtent les moins chers. Cela sous-entend pour ces propriétaires de se transformer en « navetteurs », car la voiture est essentielle pour tous les actes du quotidien.

Sacrifice de coût ensuite, car pour être le moins onéreux, le pavillon est



En France, les pavillons représentent 55 % des résidences. | PHOTO : ARCHIVES FOTOLIA

sans cesse en travaux, avec « une autoconstruction partielle qui peut devenir cauchemardesque ». La désillusion peut aussi venir d'une vie en lotissement dortoir, qui n'offre souvent qu'une simple « sociabilité de trottoir ». Une certaine indifférence mais, paradoxalement, « sous l'œil permanent des voisins ». On se côtoie peu mais s'espionne beaucoup à travers les clôtures. C'est encore, pour les plus âgés, le pavillon d'une vie qui devient inadapté et trop excentré au moment de vieillir...

Valérie PARLAN.
(1) Éditions PUF, 15 €.

Comment changer d'assureur ?

Question d'argent. Les contrats d'assurance, hors contrats d'assurance-vie, peuvent être résiliés chaque année à l'échéance.

Les contrats d'assurance souscrits par les particuliers, hors contrats d'assurance-vie, peuvent traditionnellement être résiliés chaque année à l'échéance. La demande de résiliation annuelle doit être envoyée à l'assureur au moins deux mois avant la date d'échéance du contrat. Elle doit être faite par écrit, par lettre recommandée (avec avis de réception de préférence), par courriel ou tout autre support durable. La résiliation est effective à la date d'échéance annuelle de l'assurance.

En plus, depuis la loi Hamon du 17 mars 2014, l'assuré peut résilier ses contrats d'assurance automobile, moto, scooter ou multirisque habitation à tout moment, après une première année d'assurance. La résiliation est effective un mois après la réception par l'assureur de la demande de résiliation. La prime d'assurance versée pour la période non garantie après la résiliation est remboursée par l'assureur.

Cette résiliation à tout moment concerne également les complémentaires santé (à l'exception de celles souscrites par l'employeur au profit de ses salariés) et les assurances complémentaires à un bien ou un service, dites affinitaires, comme une assurance de téléphone portable par exemple.



La résiliation est effective à la date d'échéance annuelle de l'assurance. | PHOTO : ARCHIVES FOTOLIA

Pour les assurances obligatoires (responsabilité civile automobile et assurance de locataire), le nouvel assureur a l'obligation de réaliser toutes les démarches pour le compte de l'assuré. Pour éviter une absence de couverture entre deux contrats. Le nouvel assureur peut procéder aux mêmes démarches pour l'assurance complémentaire santé, à la demande de l'assuré.

En collaboration avec lafinancepourtous.com

La mairie lui refusait un permis de construire

Question de droit. Il n'avait pas le droit de construire un atelier pour des raisons de raccordement au réseau d'eau potable, alors que sa maison était juste à côté.

Alors qu'il a comme projet de faire construire un atelier sur son terrain, Enzo a sollicité l'accord du maire de sa commune, qui lui a refusé le permis de construire. Il témoigne.

« J'avais depuis plusieurs années le projet de faire construire un atelier sur le terrain où je possède également une maison, dans laquelle je réside depuis plus de trente ans. J'ai sollicité l'accord de mon maire afin d'entamer les travaux. Quelques jours après, je reçois sa réponse et à

ma grande surprise, c'est un refus. Le maire m'a expliqué que le terrain visé par mon projet n'était pas desservi par le réseau d'eau potable.

« Une jurisprudence »
J'étais dans l'incompréhension la plus totale, puisque ma maison, qui se trouve à 20 m de l'endroit où je souhaitais faire construire mon atelier, est desservie par le réseau d'eau potable. J'ai contacté le Défenseur des droits car je n'arrivais pas à avoir d'explication sur ma situation.

Après analyse de mon cas, il m'a expliqué que le projet devait se tenir à moins de 90 m d'une desserte d'eau potable pour être accepté. Je pouvais donc tout à fait construire mon atelier. Le Défenseur des droits a précisé qu'il s'agissait d'une jurisprudence que le maire ne connaissait sûrement pas. Le courrier qui lui a été adressé permettrait sans doute de démêler la situation.

Quelques jours plus tard, j'ai eu l'autorisation de la commune pour construire mon atelier. Cela a été un

grand soulagement et l'intervention du Défenseur des droits a permis de réellement apaiser la relation avec mon maire. >>

Si vous aussi vous avez des difficultés à faire valoir vos droits auprès d'une administration ou d'un service, contactez gratuitement un délégué du Défenseur des droits sur www.defenseurdesdroits.fr, rubrique saisir.

En collaboration avec Défenseur des droits

Humeurs en liberté

Vie chère

« T'es contente de trouver un billet de 50 € oublié quelque part jusqu'à ce que tu te souviennes qu'on est en 2023 et que tu ne pourras te payer que 512 ml d'essence et une baguette avec. » (Par @TolergueNina sur Twitter)

Grave décision

« Acheter un logement c'est quand même un sacré délire : tu vois un truc vingt-cinq minutes et tu dois décider si tu t'endettes de plusieurs centaines de milliers d'euros pour plusieurs décennies. Et après tu te réveilles à 3 h du matin en sueur Mais y'a un plafonnier dans le salon ? Et des prises ? ! » (Par @MamanBCBG sur Twitter)

La preuve

« J'irai jusqu'au bout du monde pour toi. Une preuve de plus que la Terre est plate. » (Par @RemynouLeChat sur Twitter)

Question gênante

« Pour casser les pieds en réunion j'aime bien balancer un Peut-on me rappeler les enjeux de cette réunion ? Quelqu'un me répond et je



« Pour casser les pieds en réunion j'aime bien balancer un : Peut-on me rappeler les enjeux de cette réunion ? » | PHOTO : GETTY IMAGES/STOCKPHOTO

réponds alors J'avais bien compris les objectifs merci, mais je parlais plutôt des enjeux... » (Par @L_u_k_ sur Twitter)

Trop d'insistance

« J'ai un problème avec ceux qui prononcent ton prénom dix fois dans

une conversation. Pourquoi vous faites ça ? J'ai l'impression de me faire engueuler à chaque fois. » (Par @3m1gauches sur Twitter)

Gestion du temps

« Selon une source (proche de moi et dont je souhaite protéger l'anony-

mat), le temps que je passe sur Twitter pourrait être mieux utilisé notamment en vidant le lave-vaisselle. Ah. » (Par @_Asfa_ sur Twitter)

Et vous ?

« Combien de fois dans ma vie ai-je éternué en tenant une tasse pleine de café à la main ? » (Par @DLDents sur Twitter)

Remettre à plus tard

« Moi : Je procrastine tout. Psy : Ça fera 120 €. Moi : La séance vient de commencer. Psy : Juste par précaution. » (Par @NawakP sur Twitter)

La femme idéale

« Cette nuit j'ai rêvé d'une fille rousse avec des yeux verts, on filait le parfait amour. Si elle se reconnaît, qu'elle se manifeste, elle me manque. » (Par @1_Paulo_1 sur Twitter)

Pas d'accord ?

« Entendu dans la rue : Le ketchup c'est claqué mais la mayo c'est incroyable. La polémique, partout, tout le temps. » (Par @gerald_arno sur Twitter)

Repérées sur le Net par Janik LE CAÏNEC.

Le yoga, pas qu'un truc de filles !

Livre. Trois profs ont décidé de le démontrer en dépassant les clichés dans leur ouvrage *Le yoga des bons hommes*.

« Le yoga, c'est pour les mangeurs de graines ! » Cette pique, les auteurs de l'ouvrage *Le yoga des bons hommes* (1) l'ont entendue des dizaines de fois. À ajouter aux « je ne peux pas en faire parce que je ne suis pas souple », « c'est pas fait pour transpirer », « c'est un truc de nanas »...

Bref, un bon lot de clichés sur cette pratique qui ne serait pas adaptée au corps et à l'esprit de ces messieurs. D'ailleurs, dans les cours de yoga, les chiffres sont éloquentes : 80 % des adeptes sont des femmes.

Alors trois profs de yoga ont décidé de prouver le contraire en vantant l'apport du yoga contre le mal de dos, pour la relaxation, la concentration, la préparation physique... Et c'est Maxime Machenaud, rugbyman du XV de France, qui le dit en préface de l'ouvrage : « Au-delà de la mobilité qui s'est améliorée, c'est surtout un bien-être intérieur que j'ai découvert. Le yoga m'apprend à maîtriser mon mental, à faire disparaître les tensions... »

En un programme de vingt et un jours, le trio adepte des positions



Trois profs de yoga invitent les hommes au virasana. | PHOTO : ALBIN DURAND

en mode cobra, virasana, planche et fesses en l'air propose de découvrir de quoi (re)trouver zenitude, équilibre et force tranquille.

V. P.
(1) Éditions Larousse, 19,95 €.